Nouveaux programmes de 1ère

Objet d'étude : La question de l'Homme dans les genres de l'argumentation du XVIème siècle à nos jours

Images de la femme dans la littérature du XVIIème siècle à nos jours. Entre clichés littéraires et réalité sociale.

Ces séquences ont été réalisées par Mireille Reynaud et Christèle Dufour, pour leurs élèves de 1ère L, 1ère ECO et 1ère STLB du lycée René Char à Avignon

Présentation générale de la séquence

Cette séquence est la première de l'année. Elle a été proposée, sous des formes différentes en première à 3 classes différentes : 1L, 1ECO, 1STLB. Elle permet de réviser en début d'année les exercices de l'écrit de l'EAF :

- La question sur le corpus
- Le commentaire
- Le sujet d'invention
- La dissertation

Thématique : L'image de la femme dans la littérature du XVIIème au XXème siècle

I. Première séquence : Groupement de textes, Lectures analytiques

Séries générales	Séries technologiques*
• **LA FONTAINE, *Fables*** (1668-1693), livre VIII, fable 6, "Les Femmes et le Secret". • **MOLIERE, *Les Femmes savantes*** (1672), I, 1, débat entre Armande et Henriette, "Mon Dieu, que votre esprit... qui sont de la matière." • **MONTESQUIEU, *Lettres persanes***, lettres 161 (1721) • ***CONDORCET, Cinq Mémoires sur l'Instruction publique*** (1791), I, 4, "Il est nécessaire... crainte est fondée." • **SIMONE DE BEAUVOIR**, extrait de ***Le Deuxième sexe*** (1949)	• **LA FONTAINE, *Fables*** (1668-1693), livre VIII, fable 6, "Les Femmes et le Secret". • **MOLIERE, *Les Femmes savantes*** (1672), I, 1, débat entre Armande et Henriette, "Mon Dieu, que votre esprit... qui sont de la matière." • **MONTESQUIEU, *Lettres persanes***, lettres 161 (1721) • **HUGO, *Les Misérables***, première partie « Fantine » 1862 • **SIMONE DE BEAUVOIR, *extrait de Le Deuxième sexe* (1949)** * Il est possible aussi de supprimer une lecture analytique.

II. Deuxième séquence : Lecture cursive de VOLTAIRE, *Candide*, 1759, avec quelques lectures analytiques et des études transversales centrées sur les personnages féminins et leurs mésaventures (elle n'est pas développée dans ce travail)

Thématique : La condition de la femme dans le conte philosophique : Cunégonde, Paquette, La vieille : une seule femme à travers ses différents âges et conditions ?

III. Etude d'un corpus :

Corpus EAF de découverte des épreuves autour de l'éducation des femmes : *Lettres d'une Péruvienne*, XXXIV, Françoise de Graffigny (1747), *L'Education des filles*, Voltaire (1761), *Emile*, V, Jean-Jacques Rousseau (1762).

IV. Travail sur :

1) Les formes de l'argumentation : la fable, le dialogue théâtral, l'essai, le roman épistolaire.
2) Le vocabulaire de l'argumentation.
3) Le vocabulaire de l'analyse littéraire.
4) L'évolution de la condition de la femme du XVIIème siècle à nos jours.

V. Lecture d'image :

***Persépolis*, Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud** (2007) (bande dessinée et film)

VI. sujets donnés à l'écrit :

1) Réponse à une question sur le corpus de textes.
2) Sujet d'invention portant sur une femme célèbre.
3) Commentaire de la lettre 161 des *Lettres persanes.*

VII. Pratique de l'oral

1) Revue de presse sur la condition de la femme du XXIème siècle.
2) Méthode de la lecture analytique.

→ Bibliographie/ sitographie/ émission

Bibliographie :

1) *Histoire des femmes en Occident*, **Georges Duby** , **Michelle Perrot**
2) *Des Femmes*, anthologie, présentation par C. Erard et G. Kutukdjian, étonnants classiques, GF.
3) *Littérature, textes et documents*_XIXème siècle, Dominique Rincé et Bernard Lecherbonnier, édition Nathan
4) Manuel utilisé : *L'Ecume des lettres*, Français première, Hachette, 2011

Sites utiles :

1) http://www.thucydide.com/realisations/comprendre/femmes/intro.htm (la république au féminin de la révolution à 1944)
2) http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/pedago/femmes/rouq_003.htm#toc10
3) http://www.crdp-nice.net/editions/supplements/2-86629-441-0/index.php?rub_id=2&ssr_id=11&cat_id=664

Émissions :

1) Simone de Beauvoir, « *On ne naît pas femme*… », émission réalisée par Virginie Linhart (2007)
2) « Au bonheur des dames, L'invention des grands magasins, docu-fiction de Christine Le Goff et Sally Aitken (2011), tableau de la condition de la femme au XIXème siècle à Paris

Texte 1 : La Fontaine, *Fables*, Livre VIII, fable 6.

Les Femmes et le Secret

Rien ne pèse tant qu'un secret
Le porter loin est difficile aux Dames :
Et je sais même sur ce fait
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

Pour éprouver la sienne un mari s'écria
La nuit étant près d'elle : « O dieux ! Qu'est-ce cela ?
Je n'en puis plus ; on me déchire ;
Quoi j'accouche d'un œuf ! - D'un œuf ? - Oui, le voilà
Frais et nouveau pondu. Gardez bien[1] de le dire :
On m'appellerait poule. Enfin n'en parlez pas. »
La femme neuve sur ce cas,
Ainsi que sur mainte autre affaire,
Crut la chose, et promit ses grands dieux de se taire.
Mais ce serment s'évanouit
Avec les ombres de la nuit.
L'épouse indiscrète[2] et peu fine,
Sort du lit quand le jour fut à peine levé :
Et de courir chez sa voisine.
« Ma commère, dit-elle, un cas[3] est arrivé :
N'en dites rien surtout, car vous me feriez battre.
Mon mari vient de pondre un oeuf gros comme quatre.
Au nom de Dieu gardez-vous bien
D'aller publier[4] ce mystère.
- Vous moquez-vous ? dit l'autre : Ah ! Vous ne savez guère
Quelle je suis. Allez, ne craignez rien. »
La femme du pondeur s'en retourne chez elle.
L'autre grille déjà de conter la nouvelle :
Elle va la répandre en plus de dix endroits.
Au lieu d'un œuf elle en dit trois.
Ce n'est pas encore tout, car une autre commère
En dit quatre, et raconte à l'oreille le fait,
Précaution peu nécessaire,
Car ce n'était plus un secret.
Comme le nombre d'œufs, grâce à la renommée,
De bouche en bouche allait croissant,
Avant la fin de la journée
Ils se montaient à plus d'un cent.

[1] Gardez-vous bien.
[2] Qui ne sait pas garder un secret.
[3] Un grand évènement.
[4] Rendre public.

Texte 2 : Molière, *Les Femmes savantes* (1672) - Extrait : Acte I, scène première (v. 26 à 72)
Dans la comédie Les Femmes savantes, Molière s'intéresse à l'éducation des femmes. Le passage oppose Armande, jeune femme qui se veut savante, à sa sœur Henriette.

ARMANDE.

Mon Dieu, que votre esprit est d'un étage[1] bas !
Que vous jouez au monde un petit personnage
De vous claquemurer[2] aux choses du ménage,
Et de n'entrevoir point de plaisirs plus touchants
Qu'une idole[3] d'époux et des marmots d'enfants !
Laissez aux gens grossiers, aux personnes vulgaires,
Les bas amusements de ces sortes d'affaires.
A de plus hauts objets élevez vos désirs,
Songez à prendre un goût des plus nobles plaisirs,
Et, traitant de mépris les sens et la matière,
A l'esprit, comme nous, donnez-vous tout entière :
Vous avez notre mère en exemple à vos yeux,
Que du nom de savante on honore en tous lieux,
Tâchez, ainsi que moi, de vous montrer sa fille,
Aspirez aux clartés[4] qui sont dans la famille,
Et vous rendez sensible aux charmantes douceurs
Que l'amour de l'étude épanche dans les cœurs.
Loin d'être aux lois d'un homme en esclave asservie,
Mariez-vous, ma sœur, à la philosophie,
Qui nous monte au-dessus de tout le genre humain,
Et donne à la raison l'empire souverain,
Soumettant à ses lois la partie animale[5],
Dont l'appétit grossier aux bêtes nous ravale.
Ce sont là les beaux feux, les doux attachements,
Qui doivent de la vie occuper les moments ;
Et les soins où je vois tant de femmes sensibles
Me paraissent aux yeux des pauvretés horribles.

HENRIETTE.

Le ciel, dont nous voyons que l'ordre est tout –puissant,
Pour différents emplois nous fabrique en naissant ;
Et tout esprit n'est pas composé d'une étoffe
Qui se trouve taillée à faire un philosophe.
Si le vôtre est né propre aux élévations
Où montent des savants en spéculations,
Le mien est fait, ma sœur, pour aller terre à terre,
Et dans les petits soins son faible se resserre.
Ne troublons point du ciel les justes règlements
Et de nos deux instincts suivons les mouvements.
Habitez, par l'essor d'un grand et beau génie,
Les hautes régions de la philosophie,
Tandis que mon esprit, se tenant ici-bas,
Goûtera de l'hymen les terrestres appas.
Ainsi, dans nos desseins l'une à l'autre contraire[6],
Nous saurons toutes deux imiter notre mère :
Vous, du côté de l'âme et des nobles désirs,
Moi, du côté des sens et des grossiers plaisirs ;
Vous, aux productions d'esprit et de lumière,
Moi, dans celles, ma sœur, qui sont de la matière.

Vocabulaire :

1. *« Etage se dit figurément en choses spirituelles. IL y a des esprits de tous étages. Celui-là est du plus bas étage. »* Furetière, dictionnaire universel, 1690.
2. Claquemurer : « *Terme populaire… enfermer dans une prison étroite, dans un cloître. »* Furetière.
3. Terme employé dans les deux genres.
4. Terme à la mode.
5. Cette « *partie animale* » est à la fois l'âme végétative, commune aux plantes, aux bêtes, aux hommes, et l'âme sensitive, commune aux bêtes et aux hommes. L'âme raisonnable appartient aux hommes seulement. – *« En morale on oppose la partie animale, qui est la partie sensuelle et charnelle, à la partie raisonnable, qui est l'intelligence* » Furetière.
6. Quoique contraire.

→ Notes proposées par Georges Couton chez Folio classique.

Texte 3 : Montesquieu, *Lettres persanes*, (1721)

Roxane à Usbek,
A Paris

Oui, je t'ai trompé ; j'ai séduit tes eunuques ; je me suis jouée de ta jalousie ; et j'ai su, de ton affreux sérail, faire un lieu de délices et de plaisirs.

Je vais mourir ; le poison va couler dans mes veines : car que ferais-je ici, puisque le seul homme qui me retenait à la vie n'est plus ? Je meurs ; mais mon ombre s'envole bien accompagnée : je viens d'envoyer devant moi ces gardiens sacrilèges, qui ont répandu le plus beau sang du monde.

Comment as-tu pensé que je fusse assez crédule pour m'imaginer que je ne fusse dans le monde que pour adorer tes caprices ? Que, pendant que tu te permets tout, tu eusses le droit d'affliger tous mes désirs ? Non : j'ai pu vivre dans la servitude ; mais j'ai toujours été libre : j'ai réformé tes lois sur celles de la nature ; et mon esprit s'est toujours tenu dans l'indépendance.

Tu devrais me rendre grâce encore du sacrifice que je t'ai fait ; de ce que je me suis abaissée jusqu'à te paraître fidèle ; de ce que j'ai lâchement gardé dans mon cœur ce que j'aurais dû faire paraître à toute la terre ; enfin, de ce que j'ai profané la vertu, en souffrant qu'on appelât de ce nom ma soumission à tes fantaisies.

Tu étais étonné de ne point trouver en moi les transports de l'amour : si tu m'avais bien connue, tu y aurais trouvé toute la violence de la haine.

Mais tu as eu longtemps l'avantage de croire qu'un cœur comme le mien t'était soumis : nous étions tous deux heureux ; tu me croyais trompée, et je te trompais.

Ce langage, sans doute, te paraît nouveau. Serait-il possible qu'après t'avoir accablé de douleurs, je te forçasse encore d'admirer mon courage ? Mais, c'en est fait, le poison me consume, ma force m'abandonne ; la plume me tombe des mains ; je sens affaiblir jusqu'à ma haine : je me meurs.

Du sérail d'Ispahan, le 8 de la lune de Rebiab, 1, 1720 [mai]

Texte 4 : Condorcet, *Cinq Mémoires sur l'Instruction publique* (1791)

*Mathématicien ayant collaboré à **L'Encyclopédie**, penseur des Lumières, Condorcet participa aux travaux du Comité d'Instruction publique de l'Assemblée législative et composé **Cinq Mémoires sur l'Instruction publique**. Dans le premier, il évoque l'éducation des femmes.*

Il est nécessaire que les femmes partagent l'instruction donnée aux hommes.

1. *Pour qu'elles puissent surveiller celle de leurs enfants.*

L'instruction publique, pour être digne de ce nom, doit s'étendre à la généralité des citoyens, et il est impossible que les enfants en profitent si, bornés aux leçons qu'ils reçoivent d'un maître commun, ils n'ont pas un instituteur domestique qui puisse veiller sur leurs études dans l'intervalle des leçons, les préparer à les recevoir, leur en faciliter l'intelligence, suppléer enfin à ce qu'un moment d'absence ou de distraction a pu leur faire perdre. Or, de qui les enfants des citoyens pauvres pourraient-ils recevoir ces secours, si ce n'est de leurs mères qui, vouées aux soins de leur famille, ou livrées à des travaux sédentaires, semblent appelées à remplir ce devoir ; tandis que les travaux des hommes, qui presque toujours les occupent au-dehors, ne leur permettraient pas de s'y consacrer ? Il serait donc impossible d'établir dans l'instruction cette égalité nécessaire au maintien des droits des hommes et sans laquelle on ne pourrait même y employer légitimement ni les revenus des propriétés nationales, ni une partie du produit des contributions publiques, si, en faisant parcourir aux femmes au moins les premiers degrés de l'instruction commune, on ne les mettait en état de surveiller celle de leurs enfants.

2. *Parce que le défaut d'instruction des femmes introduirait dans les familles une inégalité contraire à leur bonheur.*

D'ailleurs on ne pourrait l'établir pour les hommes seuls sans introduire une inégalité marquée, non seulement entre le mari et la femme mais entre le frère et la sœur et même entre le fils et la mère ; or, rien ne serait plus contraire à la pureté et au bonheur des mœurs domestiques. L'égalité est partout, mais surtout dans les familles, le premier élément de la félicité, de la paix et des vertus. Quelle autorité pourrait avoir la tendresse maternelle, si l'ignorance dévouait les mères à devenir pour leurs enfants un objet ridicule ou de mépris ? On dira peut-être que j'exagère ce danger ; que l'on donne actuellement aux jeunes gens des connaissances que non seulement leurs mères, mais leurs pères même ne partagent point, sans que cependant on puisse être frappé des inconvénients qui en résultent. Mais il faut observer d'abord que la plupart de ces connaissances, regardées comme inutiles par les parents et souvent par les enfants eux-mêmes, ne donnent à ceux-ci aucune supériorité à leurs propres yeux ; et ce sont des connaissances réellement utiles qu'il est aujourd'hui question de leur enseigner. D'ailleurs, il s'agit d'une éducation générale, et les inconvénients de cette supériorité y seraient bien plus frappants que dans une éducation réservée à ces classes où la politesse des mœurs et l'avantage que donne aux parents la jouissance de leur fortune empêchent les enfants de tirer trop de vanité de leur science naissante. Ceux, d'ailleurs, qui ont pu observer des jeunes gens de familles pauvres, auxquels le hasard a procuré une éducation cultivée, sentiront aisément combien cette crainte est fondée.

Texte 5 : Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, (1949)

Comment les femmes auraient-elles jamais eu du génie alors que toute possibilité d'accomplir une œuvre géniale – ou même une œuvre tout court – leur était refusée ? La vieille Europe a naguère accablé de son mépris les Américains barbares qui ne possédaient ni artistes ni écrivains : « Laissez-nous exister avant de nous demander de justifier notre existence », répondit en substance Jefferson[5]. Les Noirs font les mêmes réponses aux racistes qui leur reprochent de n'avoir produit ni un Whitman ni un Melville[6]. Le prolétariat français ne peut non plus opposer aucun nom à ceux de Racine ou de Mallarmé. La femme libre est seulement en train de naître ; quand elle se sera conquise, peut-être justifiera-t-elle la prophétie de Rimbaud : « Les poètes seront ! Quand sera brisé l'infini servage de la femme, quand elle vivra pour elle et par elle, l'homme –jusqu'ici abominable – lui ayant donné son renvoi, elle sera poète elle aussi ! La femme trouvera l'inconnu ! Ses mondes d'idées différeront-ils des nôtres ? Elle trouvera des choses étranges, insondables, repoussantes, délicieuses, nous les prendrons, nous les comprendrons[7] ». Il n''est pas sûr que ces « mondes d'idées » soient différents de ceux des hommes puisque c'est en s'assimilant à eux qu'elle s'affranchira ; pour savoir dans quelle mesure elle demeurera singulière, dans quelle mesure ces singularités garderont de l'importance, il faudrait se hasarder à des anticipations bien hardies. Ce qui est certain, c'est que jusqu'ici les possibilités de la femme ont été étouffées et perdues pour l'humanité et qu'il est grand temps dans son intérêt et dans celui de tous qu'on lui laisse enfin courir toutes ses chances.

[5] Thomas Jefferson (1743-1826) : président des Etats-Unis, qui a contribué à la rédaction de la Déclaration d'indépendance.
[6] Célèbres auteurs contemporains.
[7] Lettre à Pierre Demeny, du 15 mai 1871 (note de l'auteur)

Déroulement de la première séquence

Séance n°1 : découverte du corpus, travail sur la question sur le corpus (1h)

Travail donné à faire à la maison : le corpus est distribué aux élèves. Ces derniers relèvent les termes inconnus et remplissent le tableau suivant :

	Texte n°1	Texte n°2	Texte n°3	Texte n°4	Texte n°5
Auteur					
Titre					
Date/mouvement littéraire					
Genre					
Quel est le thème traité ?					
Quel aspect du thème est mis en valeur ?/ Quelle est d'après vous l'opinion de l'auteur sur le thème ?					
Quels vous semblent être les procédés dominants de chaque texte ?					

Travail à faire en classe : Tableau 2 : Travail sur la question d'ensemble, établir les points communs et les différences, en vue de la réponse à la question (aux questions)

Travail régulier à faire à la maison : tableau à remplir tout au long de la séquence. Les différentes notions seront vues pendant la séquence

Outils de l'argumentation	Définition	Exemples tirés des textes
Genres littéraires		
Thèse défendue		
Thèse réfutée		
Type de raisonnement - raisonnement déductif - raisonnement inductif.		
Arguments - argument d'autorité - argument ad hominem		
Exemples		
Connecteurs logiques : - cause		

- conséquence - addition - condition / hypothèse		
Procédés grammaticaux : - tournure impersonnelle - modes et temps		
Figures de style : interrogative oratoire, Parallélisme de construction, antithèse		

Manuel scolaire : stratégies argumentatives et modes de raisonnement, pages 508-509 et 612-613. N'oubliez pas de différencier convaincre et persuader.

Séance n°2 : Lecture analytique des « Femmes et le secret » de La Fontaine (1h)

a) Questions préparatoires :

1. Les fables de La Fontaine : sources, caractéristiques

2. Lire la fiche 30 sur le manuel (p. 514) intitulée « La Littérature morale » : qu'est-ce qu'un « moraliste » ? Pourquoi peut-on classer La Fontaine dans cette catégorie ?

3. Dans la première strophe "des Femmes et le secret", quels sont les indices qui nous permettent de dire qu'il s'agit d'une morale?

b) La lecture analytique

Questions: Quels sont les principaux centres d'intérêt de cet apologue? Comment La Fontaine met-il en scène un lieu commun de la satire de la féminité ?

Séance 3: la préparation de l'oral (1ère partie de l'oral : l'exposé à partir d'une question) (1h)

Travail préparatoire : révision de la lecture analytique déjà effectuée.

Les différents types de questions possibles à partir du texte de La Fontaine :

- le titre : en quoi le titre de la fable éclaire-t-il le texte?
- un court passage. En quoi l'expression « *Rien ne pèse tant qu'un secret* » vous semble-t-elle représentative de l'ensemble du texte ?
- la comparaison de deux passages ou de deux versions d'un même texte : comparez la fable de La Fontaine et la version d'Abstemius.
- la recherche d'une série d'extraits : Quelles sont les formules les plus révélatrices de l'écriture de La Fontaine?
- la composition d'un texte : en quoi l'enchaînement des évènements est-il typique d'une fable?
- la visée du texte et ses enjeux : en quoi ce texte est-il une fable ?
- la réception du texte par le candidat : Quelle réaction la lecture de ce texte suscite-elle chez vous ?
- le genre : comment ce texte joue-t-il avec les règles de la fable?
- une esthétique ou un mouvement littéraire : en quoi ce texte répond-il aux exigences classiques ?
- un registre : ce texte vous semble-t-il susceptible de susciter le rire ?

La classe est répartie en groupes. Chaque groupe doit analyser une question et proposer l'exposé qui y répond.

Travail à faire à la maison : rédaction d'un commentaire (2 formules : séries techno, séries générales)

Séance n°4 : étude de la langue, révisions sur l'argumentation ; les outils de la langue utiles pour le commentaire (2h)

Séance n°5 : exemple d'un commentaire rédigé (1h)

Rédaction en classe d'une partie du commentaire à partir de la lecture analytique des « Femmes et le secret ». Rappel des règles de rédaction et de présentation.

Séance n°6 : le sujet d'invention (1h)

1. Lecture dans le manuel des fiches sur le sujet d'invention (fiches 47-48 p. 562-567).
2. Analyse du sujet donné en DM :

« Malgré les difficultés, des femmes sont toujours arrivées à marquer l'histoire de l'humanité. En voici quelques exemples…

Sciences :

- Madame du Châtelet.
- Marie Curie.
- Irène Joliot- Curie.
- Dorothy Mary Crowfoot Hodgkin.
- Françoise Barré-Sinoussi.
- Habiba Bouhamed Chaabouni

Pour la paix dans le monde :

- Wangari Muta Maathai.

Politique :

- Olympe de Gouges.
- Louise Michel.
- Lucie Aubrac.
- Simone Weil.

Peinture et arts plastiques :

- Elizabeth Vigée Le Brun.
- Marie Laurencin.
- Rosa Bonheur.
- Frida Kahlo.
- Camille Claudel
- Louise Bourgeois
- Annette Messager.

Littérature :

- Marguerite de Navarre.
- Colette.
- Simone de Beauvoir.
- Toni Morrison.
- Christine de Pisan
- F. Sagan
- M. Duras
- V. Woolf

Cinéma et théâtre:

- Agnès Varda.
- Ariane Mouchkine.

Consignes : choisissez une personnalité et faites des recherches à son propos :

- biographie rapide.
- parcours exceptionnel.
- intérêt pour la société.
- Justifier votre choix.

A partir de ces recherches vous lui adresserez une lettre dans laquelle vous exprimerez votre admiration et vous prouverez (argumentation) que son parcours est exceptionnel et a marqué l'histoire de l'humanité.
Votre devoir fera 35 à 40 lignes et reprendra la présentation d'une lettre. »
Explicitation des critères d'évaluation.

Séance n°7 : lecture analytique de l'extrait des *Femmes savantes* de Molière (2h)

a) **Travail préparatoire de contextualisation historique et littéraire**

Les élèves doivent faire des recherches et répondre aux questions suivantes :

1. Qu'appelle-t-on la Préciosité ? Quelles sont ses caractéristiques ?
2. Qui est Mlle de Scudéry ? Quel est son rôle dans le courant précieux ?
3. En quoi la préciosité est un mouvement féministe ?
4. Lecture de la scène IV *des Précieuses ridicules* : quels traits de la Préciosité sont caricaturés dans ce texte ? Quel lien cet extrait peut-il entretenir avec le passage des *Femmes savantes* que nous allons étudier en lecture analytique ?

b) Lecture cursive : *Les Précieuses ridicules*, scène IV, 1659, extrait

MAGDELON, CATHOS, GORGIBUS.

GORGIBUS-Dites-moi un peu ce que vous avez fait à ces messieurs, que je les vois sortir avec tant de froideur?Vous avais-je pas commandé de les recevoir comme des personnes, que je voulais vous donner pour maris ?
MAGDELON.- Et quelle estime, mon père, voulez-vous que nous fassions du procédé irrégulier de ces gens-là ?
CATHOS.- Le moyen, mon oncle, qu'une fille un peu raisonnable se pût accommoder de leur personne ?
GORGIBUS.- Et qu'y trouvez-vous à redire ?
MAGDELON.- La belle galanterie que la leur ! Quoi débuter d'abord par le mariage ?
GORGIBUS.- Et par où veux-tu donc qu'ils débutent, par le concubinage ? N'est-ce pas un procédé, dont vous avez sujet de vous louer toutes deux, aussi bien que moi ? Est-il rien de plus obligeant que cela ? Et ce lien sacré où ils aspirent n'est-il pas un témoignage de l'honnêteté de leurs intentions ?
MAGDELON.- Ah mon père, ce que vous dites là est du dernier bourgeois. Cela me fait honte de vous ouïr parler de la sorte, et vous devriez un peu vous faire apprendre le bel air des choses.
GORGIBUS.- Je n'ai que faire, ni d'air, ni de chanson. Je te dis que le mariage est une chose sainte et sacrée, et que c'est faire en honnêtes gens que de débuter par là.
MAGDELON.- Mon Dieu, que si tout le monde vous ressemblait un roman serait bientôt fini : la belle chose, que ce serait, si d'abord Cyrus épousait Mandane, et qu'Aronce de plain-pied fût marié à Clélie.
GORGIBUS.- Que me vient conter celle-ci.
MAGDELON.- Mon père, voilà ma cousine, qui vous dira, aussi bien que moi, que le mariage ne doit jamais arriver, qu'après les autres aventures. Il faut qu'un amant, pour être agréable, sache débiter les beaux sentiments ; pousser le doux, le tendre, et le passionné, et que sa recherche soit dans les formes. Premièrement, il doit voir au temple, ou à la promenade, ou dans quelque cérémonie publique la personne dont il devient amoureux ; ou bien être conduit fatalement chez elle, par un parent, ou un ami, et sortir de là tout rêveur et mélancolique. Il cache, un temps, sa passion à l'objet aimé, et cependant lui rend plusieurs visites, où l'on ne manque jamais de mettre sur le tapis une question galante, qui exerce les esprits de l'assemblée. Le jour de la déclaration arrive, qui se doit faire ordinairement dans une allée de quelque jardin, tandis que la compagnie s'est un peu éloignée : et cette déclaration est suivie d'un prompt courroux, qui paraît à notre rougeur, et qui pour un temps bannit l'amant de notre présence. Ensuite il trouve moyen de nous apaiser ; de nous accoutumer insensiblement au discours de sa passion, et de tirer de nous cet aveu qui fait tant de peine. Après cela viennent les aventures, les rivaux qui se jettent à la traverse d'une inclination établie, les persécutions des pères, les jalousies conçues sur de fausses apparences, les plaintes, les désespoirs, les enlèvements, et ce qui s'ensuit. Voilà comme les choses se traitent dans les belles manières, et ce sont des règles, dont en bonne galanterie on ne saurait se dispenser ; mais en venir de but en blanc à l'union conjugale ! ne faire l'amour qu'en faisant le contrat du ma-

riage, et prendre justement le roman par la queue ! Encore un coup mon père, il ne se peut rien de plus marchand que ce procédé, et j'ai mal au cœur de la seule vision que cela me fait.
GORGIBUS.- Quel diable de jargon entends-je ici ? Voici bien du haut style.
CATHOS.- En effet, mon oncle, ma cousine donne dans le vrai de la chose. Le moyen de bien recevoir des gens qui sont tout à fait incongrus en galanterie ? Je m'en vais gager qu'ils n'ont jamais vu la Carte de Tendre, et que billets-doux, petits-soins, billets-galants et jolis-vers, sont des terres inconnues pour eux. Ne voyez-vous pas que toute leur personne marque cela, et qu'ils n'ont point cet air qui donne d'abord bonne opinion des gens ? Venir en visite amoureuse avec une jambe toute unie ; un chapeau désarmé de plumes ; une tête irrégulière en cheveux et un habit qui souffre une indigence de rubans ! Mon Dieu quels amants sont-ce là ! quelle frugalité d'ajustement, et quelle sécheresse de conversation ! On n'y dure point, on n'y tient pas. J'ai remarqué encore que leurs rabats ne sont pas de la bonne faiseuse, et qu'il s'en faut plus d'un grand demi-pied, que leurs hauts-de-chausses, ne soient assez larges.
GORGIBUS.- Je pense qu'elles sont folles toutes deux, et je ne puis rien comprendre à ce baragouin. Cathos et vous Magdelon.

c) Lecture analytique :

Question : que nous apprend ce dialogue sur la condition des femmes ?

Séance n°8 : les philosophes des Lumières et les femmes

Présentation du mouvement. (1h)

Lectures cursives

1) **Extrait de L' *Histoire des femmes en Occident*, Georges Duby , Michelle Perrot, tome III, pp. 368 à 371 : la position paradoxale des philosophes des lumières face aux femmes.**

On s'accorde volontiers, au siècle des Lumières, pour affirmer des femmes qu'elles constituent la moitié du genre humain. Dans l'allocution à la république de Genève qui ouvre *le Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Rousseau écrit : « Pourrais-je oublier cette précieuse moitié de la République qui fait le bonheur de l'autre, et dont la douceur et la sagesse y maintiennent la paix et les bonnes meurs ? » Cette expression de moitié du genre humain que Condorcet, par exemple, reprend ne doit pas être comprise en un sens quantitatif : à l'époque, diverses considérations non unifiables s'interrogent sur la question de savoir si les femmes sont plus ou moins nombreuses que les hommes selon les pays, les climats, les régimes politiques... Il faut plutôt entendre le terme de moitié en un sens fonctionnel : la femme coopère à la reproduction de l'espèce, elle est épouse et mère, fille et sœur ; elle possède un statut dans la famille et dans la société. L'expression de moitié du genre humain apparaît en elle-même ambiguë, car étrangement elle n'est pas interchangeable : on ne dit pas des hommes qu'ils constituent la moitié du genre humain. Un sophisme subtil intervient: nous sommes en présence d'une moitié qui ne semble pas faire effectivement la paire avec l'autre moitié; disons que la moitié féminine est posée en relation avec la moitié masculine qui la fonde et permet de la définir. Cette relation dissymétrique a d'ailleurs permis d'énoncer des affirmations contradictoires qui marquent le statut de la femme d'une manière négative ou positive. Ne citons pour l'instant que deux cas : la moitié féminine selon Rousseau ne peut prétendre valoir comme I'autre ; au contraire, Condorcet tentera de penser l'égalité - au moins présomptive - des deux moitiés. Cette dernière tentative reste isolée dans I'ensemble des réflexions des philosophes qui dissertent sur les femmes. La majorité de ces textes restent très en deçà de la pensée de Poullain de La Barre qui, dans *De l'Égalité des sexes* (1673) et *De l'Éducation des dames* (1674, ouvrage dédié à la Grande Mademoiselle) défend l'égalité des femmes et des hommes, à la cartésienne au nom des idées claires et distinctes, de l'évidence rationnelle en lutte contre tous les préjugés. L'unité de l'esprit, posée par la philosophie de Descartes, garantit la rigoureuse égalité intellectuelle des sexes. Voilà pourquoi un des préjugés les plus nocifs consiste à prendre pour véridiques les discours masculins sur les femmes : dans ces discours, les hommes sont juges et parties.

Le siècle éclairé dans son ensemble est moins audacieux. La permanence des préjugés sur le « beau sexe » (comme si la beauté était d'un seul côté) apparaît d'autant plus paradoxale que l'esprit des Lumières combat ouvertement toute opinion qui n'est pas fondée en raison, tout système qui ne légitime pas ses

prémisses. Paradoxe encore que de soutenir l'inégalité intellectuelle des femmes alors que précisément certaines femmes (de condition sociale élevée) animent les salons où se répand l'esprit philosophique, contribuent à l'essor de la littérature. à la diffusion des sciences. C'est, rappelons-le, la marquise du Châtelet qui traduit les *Principia mathematica philosophiae naturalis* de Newton ; Mme Lepaute, membre de l'Académie des sciences de Béziers, produit des *Mémoires d'astronomie*€ et une *Table des longueurs de pendules*. L'énumération des travaux intellectuels féminins serait considérable.

Mais les femmes ont-elles vraiment réclamé d'être déclarées égales ? À en croire certains discours masculins, elles ne demandent pas l'égalité parce qu'elles n'y ont aucun intérêt. Montesquieu écrit dans *Mes Pensées* : « Il est à remarquer qu'excepté dans des cas que de certaines circonstances ont fait naître, les femmes n'ont jamais guère prétendu à l'égalité : car elles ont déjà tant d'autres avantages naturels, que l'égalité de puissance est toujours pour elles un empire. »

Questions :

1. Quel est le sujet de ce texte ?
2. Quels sont les noms de philosophes que l'on retrouve dans ce texte ? Quels sont leurs points de vue respectifs sur la condition de la femme au XVIIIème siècle ?
3. Pourquoi peut-on parler d'un paradoxe au XVIIIème siècle ? (1. 44 à 59)
4. Les femmes participent-elles à l'esprit des Lumières ?

2) L'article « Femme » de l'*Encyclopédie,*1756 : une nouvelle vision de la relation homme/femme. Les philosophes des lumières et les femmes

FEMME, (*Droit nat.*) en latin *uxor*, femelle de l'homme, considérée en tant qu'elle lui est unie par les liens du mariage. *Voyez donc* MARIAGE & MARI.

L'Etre suprême ayant jugé qu'il n'était pas bon que l'homme fût seul, lui a inspiré le désir de se joindre en société très-étroite avec une compagne, & cette société se forme par un accord volontaire entre les parties. Comme cette société a pour but principal la procréation & la conservation des enfants qui naîtront, elle exige que le père & la mère consacrent tous leurs soins à nourrir & à bien élever ces gages de leur amour, jusqu'à ce qu'ils soient en état de s'entretenir & de se conduire eux-mêmes.

Mais quoique le mari & la *femme* ayant au fond les mêmes intérêts dans leur société, il est pourtant essentiel que l'autorité du gouvernement appartienne à l'un ou à l'autre : or le droit positif des nations policées, les lois & les coutumes de l'Europe donnent cette autorité unanimement & définitivement au mâle, comme à celui qui étant doué d'une plus grande force d'esprit & de corps, contribue davantage au bien commun, en matière de choses humaines & sacrées ; en sorte que la *femme* doit nécessairement être subordonnée à son mari & obéir à ses ordres dans toutes les affaires domestiques. C'est-là le sentiment des jurisconsultes anciens & modernes, & la décision formelle des législateurs.

Aussi le code Frédéric qui a paru en 1750, & qui semble avoir tenté d'introduire un droit certain & universel, déclare que le mari est par la nature même le maître de la maison, le chef de la famille ; & que dès que la femme y entre de son bon gré, elle est en quelque sorte sous la puissance du mari, d'où découlent diverses prérogatives qui le regardent personnellement. Enfin l'Ecriture-sainte prescrit à la *femme* de lui être soumise comme à son maître.

Cependant les raisons qu'on vient d'alléguer pour le pouvoir marital, ne sont pas sans réplique, humainement parlant ; & le caractère de cet ouvrage nous permet de le dire hardiment.

Il paroi d'abord 1°. Qu'il serait difficile de démontrer que l'autorité du mari vienne de la nature ; parce que ce principe est contraire à l'égalité naturelle des hommes ; & de cela seul que l'on est propre à commander, il ne s'ensuit pas qu'on en ait actuellement le droit : 2°. L'homme n'a pas toujours plus de force de corps, de sagesse, d'esprit, & de conduite, que la *femme :* 3°. Le précepte de l'Ecriture étant établi en forme de peine, indique assez qu'il n'est que de droit positif. On peut donc soutenir qu'il n'y a point d'autre subordination dans la société conjugale, que celle de la loi civile, & par conséquent rien n'empêche que des conventions particulières ne puissent changer la loi civile, dès que la loi naturelle & la religion ne déterminent rien au contraire.

Nous ne nions pas que dans une société composée de deux personnes, il ne faille nécessairement que la loi délibérative de l'une ou de l'autre l'emporte ; & puisque ordinairement les hommes sont plus capables que les *femmes* de bien gouverner les affaires particulières, il est très-judicieux d'établir pour règle générale, que la voix de l'homme l'emportera tant que les parties n'auront point fait ensemble d'accord contraire, parce que la

loi générale découle de l'institution humaine, & non pas du droit naturel. De cette manière, une *femme* qui sait quel est le précepte de la loi civile, & qui a contracté son mariage purement & simplement, s'est par-là soumise tacitement à cette loi civile.

Mais si quelque *femme*, persuadée qu'elle a plus de jugement & de conduite, ou sachant qu'elle est d'une fortune ou d'une condition plus relevée que celle de l'homme qui se présente pour son époux, stipule le contraire de ce que porte la loi, & cela du consentement de cet époux, ne doit-elle pas avoir, en vertu de la loi naturelle, le même pouvoir qu'a le mari en vertu de la loi du prince ? Le cas d'une reine qui, étant souveraine de son chef, épouse un prince au-dessous de son rang, ou, si l'on veut, un de ses sujets, suffit pour montrer que l'autorité d'une *femme* sur son mari, en matière même de choses qui concernent le gouvernement de la famille, n'a rien d'incompatible avec la nature de la société conjugale.

En effet on a vu chez les nations les plus civilisées, des mariages qui soumettent le mari à l'empire de la *femme ;* on a vu une princesse, héritière d'un royaume, conserver elle seule, en se mariant, la puissance souveraine dans l'état. Personne n'ignore les conventions de mariage qui se firent entre Philippe II. & Marie reine d'Angleterre (…)

L'exemple de l'Angleterre & de la Moscovie fait bien voir que les *femmes* peuvent réussir également, & dans le gouvernement modéré, & dans le gouvernement despotique ; & s'il n'est pas contre la raison & contre la nature qu'elles régissent un empire, il semble qu'il n'est pas plus contradictoire qu'elles soient maîtresses dans une famille.(…)

Article de M. le Chevalier DE JAUCOURT.

3) **La Lettre 26 des *Lettres persanes* de Montesquieu**

LETTRE XXVI (extrait)

USBEK À ROXANE.
Au sérail d'Ispahan.

Que vous êtes heureuse, Roxane, d'être dans le doux pays de Perse, et non pas dans ces climats empoisonnés où l'on ne connaît ni la pudeur ni la vertu ! Que vous êtes heureuse ! Vous vivez dans mon sérail comme dans le séjour de l'innocence, inaccessible aux attentats de tous les humains ; vous vous trouvez avec joie dans une heureuse impuissance de faillir ; jamais homme ne vous a souillée de ses regards lascifs : votre beau-père même, dans la liberté des festins, n'a jamais vu votre belle bouche : vous n'avez jamais manqué de vous attacher un bandeau sacré pour la couvrir. Heureuse Roxane, quand vous avez été à la campagne, vous avez toujours eu des eunuques, qui ont marché devant vous, pour donner la mort à tous les téméraires qui n'ont pas fui à votre vue. Moi-même, à qui le ciel vous a donnée pour faire mon bonheur, quelle peine n'ai-je pas eue pour me rendre maître de ce trésor, que vous défendiez avec tant de constance ! Quel chagrin pour moi, dans les premiers jours de notre mariage, de ne pas vous voir ! Et quelle impatience quand je vous eus vue ! Vous ne la satisfaisiez pourtant pas ; vous l'irritiez, au contraire, par les refus obstinés d'une pudeur alarmée : vous me confondiez avec tous ces hommes à qui vous vous cachez sans cesse. Vous souvient-il de ce jour où je vous perdis parmi vos esclaves, qui me trahirent et vous dérobèrent à mes recherches ? Vous souvient-il de cet autre où, voyant vos larmes impuissantes, vous employâtes l'autorité de votre mère pour arrêter les fureurs de mon amour ? Vous souvient-il, lorsque toutes les ressources vous manquèrent, de celles que vous trouvâtes dans votre courage ? Vous mîtes le poignard à la main et menaçâtes d'immoler un époux qui vous aimait, s'il continuait à exiger de vous ce que vous chérissiez plus que votre époux même. Deux mois se passèrent dans ce combat de l'amour et de la vertu. Vous poussâtes trop loin vos chastes scrupules : vous ne vous rendîtes pas même après avoir été vaincue ; vous défendîtes jusqu'à la dernière extrémité une virginité mourante : vous me regardâtes comme un ennemi qui vous avait fait un outrage ; non pas comme un époux qui vous avait aimée ; vous fûtes plus de trois mois que vous n'osiez me regarder sans rougir : votre air confus semblait me reprocher l'avantage que j'avais pris. Je n'avais pas même une possession tranquille ; vous me dérobiez tout ce que vous pouviez de ces charmes et de ces grâces ; et j'étais enivré des plus grandes faveurs sans avoir obtenu les moindres.(extrait)

Questions :

1 . De quelle façon Usbek envisage-t-il la vie au harem ?
2 . Quels éléments annoncent le drame de la lettre 161 ?

Travail à faire à la maison : rédaction d'un commentaire de la lettre 161.

Consignes pour les séries technologiques :
Vous commenterez le texte de Montesquieu à partir du parcours de lecture suivant :
a) vous montrerez que cette lettre présente un règlement de compte violent ;
b) vous expliquerez en quoi Roxane devient une véritable héroïne tragique dans ce passage.

Séance n°9 : Correction du sujet d'invention sur la femme célèbre. (1h)

Séance n°10: Lecture analytique (2h)

Consignes pour les séries générales : extrait de Condorcet

Travail préparatoire :
Ce dernier texte est-il semblable aux autres textes du groupement ? Qu'est ce qui le différencie des autres ?

Problématique : en quoi ce texte présente-t-il une argumentation en faveur de l'amélioration de la condition de la femme ?

Séance n°11 : corpus EAF n°1- la question de l'éducation des femmes au XVIIIème siècle (1h)

Corpus :
Texte 1 : *Lettres d'une Péruvienne*, XXXIV, Françoise de Graffigny (1747).
Texte 2 : *L'éducation des filles*, Voltaire (1761)
Texte 3 : *Emile*, V, Jean-Jacques Rousseau (1762)

Texte 1 : Lettres d'une Péruvienne, XXXIV, Françoise de Graffigny (1747).

Les Lettres d'une Péruvienne furent au milieu du XVIIIe siècle un vrai succès de librairie. Elles connurent plus de quarante éditions en cinquante ans et furent traduites en cinq langues. Reprenant la veine exotique et le style épistolaire employés par Montesquieu dans Les Lettres persanes, (1721) Madame de Graffigny dénonce les travers de la société sous la plume fictive de Zilia, jeune Péruvienne exilée en France, qui écrit à son frère Aza resté au Pérou.

Je ne sais quelles sont les suites de l'éducation qu'un père donne à son fils : je ne m'en suis pas informée. Mais je sais que du moment que les filles commencent à être capables de recevoir des instructions, on les enferme dans une maison religieuse, pour leur apprendre à vivre dans le monde ; que l'on confie le soin d'éclairer leur esprit à des personnes auxquelles on ferait peut-être un crime d'en avoir, et qui sont incapables de leur former le cœur qu'elles ne connaissent pas.

Les principes de la religion, si propres à servir de germe à toutes les vertus, ne sont appris que superficiellement et par mémoire. Les devoirs à l'égard de la divinité ne sont pas inspirés avec plus de méthode. Ils consistent dans de petites cérémonies d'un culte extérieur, exigées avec tant de sévérité, pratiquées avec tant d'ennui, que c'est le premier joug dont on se défait en entrant dans le monde, et si l'on en conserve encore quelques usages, à la manière dont on s'en acquitte, on croirait volontiers que ce n'est qu'une espèce de politesse que l'on rend par habitude à la divinité.[…]

Régler les mouvements du corps, arranger ceux du visage, composer l'extérieur, sont les points essentiels de l'éducation. C'est sur les attitudes plus ou moins gênantes de leurs filles que les parents se glorifient de les avoir bien élevées.[…]

Quand tu sauras qu'ici l'autorité est entièrement du côté des hommes, tu ne douteras pas, mon chez Aza, qu'ils ne soient responsables de tous les désordres de la société. Ceux qui, par une lâche indifférence, laissent suivre à leurs femmes le goût qui les perd, sans être les plus coupables, ne sont pas les moins dignes d'être méprisés ; mais on ne fait pas assez d'attention à ceux qui, par l'exemple d'une conduite vicieuse et indécente,

entraînent leurs femmes dans le dérèglement, ou par dépit ou par vengeance. Et en effet, mon cher Aza, comment ne seraient-elles pas révoltées contre l'injustice des lois qui tolèrent l'impunité des hommes, poussée au même excès que par leur autorité ? Un mari, sans craindre aucune punition, peut avoir pour sa femme les manières les plus rebutantes, il peut dissiper en prodigalités, aussi criminelles qu'excessives, non seulement son bien, celui des enfants, mais même celui de la victime qu'il fait gémir par l'indigence, par une avarice pour les dépenses honnêtes, qui s'allie très communément ici avec la prodigalité. Il est autorisé à punir rigoureusement l'apparence d'une légère infidélité, en se livrant sans honte à toutes celles que le libertinage lui suggère. Enfin, mon cher Aza, il semble qu'en France les liens du mariage ne soient réciproques qu'au moment de la célébration, et que dans la suite les femmes seules y doivent être assujetties.

Je pense et je sens que ce serait les honorer beaucoup de les croire capables de conserver de l'amour pour leur mari, malgré l'indifférence et les dégoûts dont la plupart sont accablées. Mais qui peut résister au mépris ?

Texte 2 : *L'éducation des filles*, Voltaire (1761)

MELINDE : Eraste sort d'ici, et je vous vois plongée dans une rêverie profonde. Il est jeune, bien fait, spirituel, riche, aimable, et je vous pardonne de rêver.

SOPHRONIE : Il est tout ce que vous dites, je l'avoue.

MELINDE : Et de plus, il vous aime.

SOPHRONIE : Je l'avoue encore.

MELINDE : Je crois que vous n'êtes pas insensible pour lui.

SOPHRONIE : C'est un troisième aveu que mon amitié ne craint point de vous faire.

MELINDE : Ajoutez-y un quatrième ; je vois que vous épouserez bientôt Eraste.

SOPHRONIE : Je vous dirai, avec la même confiance, que je ne l'épouserai jamais.

MELINDE : quoi ! votre mère s'oppose à un parti si sortable ?

SOPHRONIE : Non, elle me laisse la liberté du choix ; j'aime Eraste et je ne l'épouserai pas.

MELINDE : Et quelle raison pouvez-vous avoir de vous tyranniser ainsi vous-même ?

SOPHRONIE : La crainte d'être tyrannisée. Eraste a de l'esprit, mais il l'a impérieux et mordant ; il a des grâces, mais il en ferait bientôt usage pour d'autres que pour moi : je ne veux pas être la rivale d'une de ces personnes qui vendent leurs charmes, qui donnent malheureusement de l'éclat à celui qui les achète, qui révoltent la moitié d'une ville par leur faste, qui ruinent l'autre par l'exemple, et qui triomphent en public du malheur d'une honnête femme réduite à pleurer dans la solitude. J'ai une forte inclination pour Eraste, mais j'ai étudié son caractère ; il a trop contredit mon inclination : je veux être heureuse ; je ne le serais pas avec lui ; j'épouserai Ariste, que j'estime, et que j'espère aimer.

MELINDE : Vous êtes raisonnable pour votre âge. Il n'y a guère de filles que la crainte d'un avenir fâcheux empêche de jouir d'un présent agréable. Comment pouvez-vous avoir un tel empire sur vous-même ?

SOPHRONIE : Ce peu de raison, je le dois à l'éducation que m'a donnée ma mère. Elle ne m'a point élevée dans un couvent, parce que ce n'était pas dans un couvent que j'étais destinée à vivre. Je plains les filles dont les mères ont confié la première jeunesse à des religieuses, comme elles ont laissé le soin de leur première enfance à des nourrices étrangères. J'entends dire que dans ces couvents, comme dans la plupart des collèges où les jeunes gens sont élevés, on n'apprend guère que ce qu'il faut oublier pour toute sa vie ; on ensevelit dans la stupidité les premiers de vos beaux jours. Vous ne sortez guère de votre prison que pour être promise à un inconnu qui vient vous épier à la grille ; quel qu'il soit, vous le regardez comme un libérateur, et, fût-il un singe, vous vous croyez trop heureuse : vous vous donnez à lui sans le connaître ; vous vivez avec lui sans l'aimer. C'est un marché qu'on a fait sans vous, et bientôt après les deux parties se repentent.Ma mère m'a crue digne de penser de moi-même, et de choisir un jour un époux moi-même. Si j'étais née pour gagner ma vie, elle m'aurait appris à réussir dans les ouvrages convenables à mon sexe ; mais, née pour vivre dans la société, elle m'a fait instruire de bonne heure dans tout ce qui regarde la société ; elle a formé mon esprit, en me faisant craindre les écueils du bel esprit ; elle m'a menée à tous les spectacles choisis qui peuvent inspirer le goût sans corrompre les mœurs, où l'on étale encore plus les dangers des passions que leurs charmes, où la bienséance règne, où l'on apprend à penser et à s'exprimer. La tragédie m'a paru souvent l'école de la grandeur d'âme ; la comédie, l'école des bienséances ; et j'ose dire que ces instructions, qu'on ne regarde que comme les amusements, m'ont été plus utiles que les livres. Enfin, ma mère m'a toujours regardée comme un être pensant dont il fallait cultiver l'âme, et non comme une poupée qu'on ajuste, qu'on montre, et qu'on renferme le moment d'après.

Texte 3 : *Emile*, V, Jean-Jacques Rousseau (1762)

Dans le dernier livre de l'Emile dont ce texte est extrait, Rousseau aborde la question de l'éducation des filles, à travers le personnage de Sophie. La jeune fille, aimable et polie en société, excellente ménagère, gracieuse, modeste, vertueuse, a été élevée pour former avec « l'homme nature » qu'incarne Emile, le couple idéal.

La femme est faite spécialement pour plaire à l'homme ; si l'homme doit lui plaire à son tour, c'est d'une nécessité moins directe, son mérite est dans sa puissance, il plaît par cela seul qu'il est fort. Ce n'est pas ici la loi de l'amour, j'en conviens ; mais c'est celle de la nature, antérieure à l'amour même. Cultiver dans les femmes les qualités de l'homme et négliger celles qui leur sont propres, c'est donc visiblement travailler à leur préjudice : les rusées le voient trop bien pour en être les dupes ; en tâchant d'usurper nos avantages elles n'abandonnent pas les leurs ; mais il arrive de là que, ne pouvant bien ménager les uns et les autres, parce qu'ils sont incompatibles, elles restent au-dessous de leur portée sans se mettre à la nôtre, et perdent la moitié de leur prix. Croyez-moi, mère judicieuse, ne faites point de votre fille un honnête homme, comme pour donner un démenti à la nature ; faites-en une honnête femme, et soyez sûre qu'elle en vaudra mieux pour elle et pour nous.

L'inconstance des goûts leur [1] est aussi funeste que leur excès, et l'un et l'autre leur vient de la même source. Ne leur ôtez pas la gaieté, les ris, le bruit, les folâtres jeux, mais empêchez qu'elles se rassasient de l'un pour courir à l'autre, ne souffrez pas qu'un seul instant de leur vie elles ne connaissent plus de frein. Accoutumez-les à se voir interrompre au milieu de leurs jeux et ramener à d'autres soins sans murmurer. La seule habitude suffit encore en ceci, parce qu'elle ne fait que seconder la nature.

Il résulte de cette contrainte, une docilité dont les femmes ont besoin de toute leur vie, puisqu'elles ne cessent jamais d'être assujetties ou à un homme ou aux jugements des hommes, et qu'il ne leur est jamais permis de se mettre au-dessus de ces jugements. La première et la plus importante qualité d'une femme est la douceur ; faite pour obéir à un être aussi imparfait que l'homme, souvent si plein de vices, et toujours si plein de défauts, elle doit apprendre de bonne heure à souffrir même l'injustice, et à supporter les torts d'un mari sans se plaindre ; ce n'est pas pour lui, c'est pour elle qu'elle doit être douce : l'aigreur et l'opiniâtreté des femmes ne font jamais qu'augmenter leurs maux et les mauvais procédés des maris ; ils sentent que ce n'est pas avec ces armes-là qu'elles doivent les vaincre. Le ciel ne les fit point insinuantes et persuasives pour devenir acariâtres ; il ne les fit point faibles pour être impérieuses ; il ne leur donna point une voix si douce pour dire des injures ; il ne leur fit point des traits si délicats pour les défigurer par la colère. Quand elles se fâchent, elles s'oublient ; elles ont souvent raison de se plaindre, mais elles ont toujours tort de gronder. Chacun doit garder le ton de son sexe ; un mari trop doux peut rendre une femme impertinente ; mais, à moins qu'un homme ne soit un monstre, la douceur d'une femme et triomphe de lui tôt ou tard.

Justifiez toujours les soins que vous imposez aux jeunes filles, mais imposez-leur en toujours. L'oisiveté et l'indocilité sont les deux défauts les plus dangereux pour elles et dont on guérit le moins quand on les a contractés. Les filles doivent être vigilantes et laborieuses ; ce n'est pas tout ; elles doivent être gênées[2] de bonne heure. Ce malheur [3], si c'en est un pour elles, est inséparable de leur sexe, et jamais elles ne s'en délivrent que pour en souffrir de bien plus cruels. Elles seront toute leur vie asservies à la gêne la plus continuelle et la plus sévère, qui est celle des bienséances : il faut les exercer d'abord à la contrainte, afin qu'elle ne leur coûte jamais rien, à dompter toutes leurs fantaisies pour les soumettre aux volontés d'autrui. Si elles voulaient toujours travailler on devrait quelquefois les forcer à ne rien faire. La dissipation, la frivolité, l'inconstance sont des défauts qui naissent aisément de leurs premiers goûts corrompus et toujours suivis. Pour prévenir cet abus apprenez-leur surtout à se vaincre.

[1] Aux femmes.
[2] Pleines de pudeur, en retrait, elles doivent se comporter selon les règles de la bienséance.
[3] Le fait pour les femmes d'être « gênées ».

Consignes pour les séries générales :

I. Vous répondrez d'abord à la question suivante (4 points)

Ces textes présentent-ils le même point de vue sur l'éducation des femmes ?

II. Vous traiterez un de ces sujets d'écriture au choix (16 points)

Commentaire : Vous ferez le commentaire du texte de Voltaire (n°2)

Dissertation : A partir des textes du corpus et de vos lectures personnelles, vous direz si la littérature peut servir à faire évoluer les idées en matière d'éducation.

Invention : un écrivain contemporain lit un jour le texte de J.J Rousseau et décide d'exposer à son tour son point de vue sur l'éducation et la condition de la femme au XXIème siècle. Il choisit la forme de la lettre ouverte publiée dans les journaux et ainsi lue par un maximum de lecteurs. Vous pourrez si vous le souhaitez montrer que le point de vue de Rousseau est toujours d'actualité ou alors en prendre le contre-pied.

Votre lettre ouverte fera environ 40 lignes et devra comporter 3 ou 4 arguments soutenant la thèse choisie.

Consignes pour les séries technologiques :

I) Vous répondrez d'abord aux questions suivantes (6 points)

a) Ces textes présentent-ils le même point de vue sur l'éducation des femmes ? (3 points)
b) Comment (et par qui) le point de vue féminin est-il exprimé dans les textes ? (3 points)

II) Vous traiterez un de ces sujets d'invention au choix (14 points)

Commentaire : Vous ferez le commentaire du texte de Voltaire (n°2) en vous inspirant du parcours de lecture suivant :

a) vous montrerez que ce texte présente deux visions opposées du mariage.
b) Vous expliquerez en quoi ce texte propose les principes d'une éducation idéale.

Dissertation : A partir des textes du corpus et de vos lectures personnelles, vous direz si la littérature peut servir à faire évoluer les idées en matière d'éducation.

Invention : un écrivain contemporain lit un jour le texte de J.J Rousseau et décide d'exposer à son tour son point de vue sur l'éducation et la condition de la femme au XXIème siècle. Il choisit la forme de la lettre ouverte publiée dans les journaux et ainsi lue par un maximum de lecteurs. Vous pourrez si vous le souhaitez montrer que le point de vue de Rousseau est toujours d'actualité ou alors en prendre le contre-pied.

Votre lettre ouverte fera environ 40 lignes et devra comporter 3 ou 4 arguments soutenant la thèse choisie.

Question sur corpus
Lecture du corpus et construction du plan de la réponse de la 1ère question (séries technologiques)

Devoir maison possible : Comment (et par qui) le point de vue féminin est-il exprimé dans les textes ?

Dissertation :
Révision de la méthode de la dissertation à partir du sujet qui accompagne le corpus.

Séance n° 12 : Visionnage d'un documentaire sur Simone de Beauvoir (1h)

Simone de Beauvoir, « *On ne naît pas femme…* », Émission réalisée par Virginie Linhart (2007)
Résumé du contenu du documentaire dans un tableau :

Qu'avez-vous appris sur….

La vie de Simone de Beauvoir et sa relation avec Jean-Paul Sartre ?	Le contexte et la publication du *Deuxième sexe ?*

→ En quoi *le Deuxième sexe* est-il toujours un ouvrage d'actualité ?

Séance n° 13 : Lecture analytique de l'extrait du *Deuxième sexe* (1h)

Travail préparatoire :

1) Cherchez les définitions des termes difficiles
2) Qui est Arthur Rimbaud ?
3) Effectuez une analyse linéaire du texte.

Lecture analytique.
Question: quel est l'avis de Simone de Beauvoir sur la femme ?

Ouverture possible : travail en 1ECO en liaison avec le cours de SES et d'ECJS : préparation d'un exposé sur la situation de la femme aujourd'hui.

Démarche :

a) Les élèves doivent rechercher 3 articles de presse provenant de sources différentes pour préparer leur exposé :
   - *Le Monde*
   - *Alternatives économiques*
   - Un périodique présent au CDI

b) Chaque article doit être référencé (titre, journaliste, date, nom du journal), numéroté et résumé dans un tableau sur le modèle suivant afin de préparer l'exposé:

article	contenu
1	Nous avons appris….
2 etc.	

c) Ensuite, il faut préparer une synthèse structurée à présenter à la classe.

Les sujets proposés :

1. La répartition des tâches domestiques en France
2. L'émancipation
3. Des femmes à la tête des entreprises françaises : le plafond de verre
4. La parité en politique en France et en Europe.
5. La répartition des tâches dans les pays nordiques: le modèle scandinave
6. Le féminisme en France aujourd'hui.
7. la lutte contre les violences faites aux femmes (France)
8. Les femmes et l'emploi en France
9. Le statut de la femme au Japon.
10. La précarité au féminin (France)
11. La théorie des genres: comment devient-on une femme ou un homme?
12. femme et éducation en France aujourd'hui
13. Un modèle de mère: la *tiger mom* chinoise

La prestation orale : critères d'évaluation

-Ils doivent présenter leur synthèse devant la classe en veillant à ne pas lire leurs notes.

-S'ils le souhaitent, ils peuvent accompagner leur présentation d'un document visuel : carte, reportage, « power point » (format : Microsoft office 1997-2003).

-L'oral sera suivi d'un temps de discussion avec la classe.

Séance n°14 : correction du commentaire sur la Lettre 161 (1h en accompagnement personnalisé)

- Relecture par les élèves de leur devoir.
- Correction des fautes de grammaire et de syntaxe.
- Les élèves font individuellement la liste de leurs erreurs méthodologiques en les classant : présentation, introduction, conclusion, emploi des connecteurs logiques, construction du paragraphe argumentatif, insertion des citations.

Séance n° 15 : histoire des arts, étude de l'image (2h)

Etude d'une planche de Persépolis de Marjane Satrapi : « Les Chaussettes », 2000-2003.

I. L'art de la bande-dessinée : les choix esthétiques de Marjane Satrapi.
   a. Quelles sont les couleurs dominantes employées dans cette planche ?
   b. Pourquoi Marjane Satrapi a-t-elle choisi ces couleurs ?
   c. Que pensez-vous du fond des vignettes ?
   d. En quoi la vignette 2 relève-t-elle d'un véritable travail de composition ?

II. La condition de la femme :
   a. Comment Marjane est-elle habillée ?
   b. Qu'est-ce qui est interdit à une femme ? Pourquoi ?
   c. Quel est le sens de la vignette 3 ?
   d. En quoi le discours tenu dans la dernière vignette est-il révélateur de tout système politique totalitaire ?

Travail à partir de séquence du film *Persepolis* de Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud (2007)

<u>Extrait n°1 : « Téhéran 1978 » - la fête</u>

1. Quel est le régime politique de l'Iran à cette époque ? Est-ce un régime démocratique ?
2. Quels sont les membres de la famille qui va être au centre de cette histoire ?
3. Trouvez trois adjectifs pour qualifier leur mode de vie.

<u>Extrait n°2 : « Téhéran 1982 » - l'école, le supermarché</u>

1. Quelle guerre fait rage à cette période ? Quelles conséquences cette guerre a-t-elle sur la situation économique de l'Iran ? Sur la situation politique ?
2. Quelles incidences ce régime a-t-il sur la vie de la petite Marjane à l'école ?
3. De quelle façon le port du voile est-il justifié par la maîtresse de Marjane ?
4. Comment se comporte le gardien de la révolution devant le supermarché ?
5. Comment réagit la mère de Marjane ?

<u>Extrait n°3 : « Téhéran 1992 » - le cours de dessin</u>

1. Décrivez la séance de pose et la tenue du modèle.
2. Quelle est la réaction de Marjane et de ses amis ?
3. Quels principes l'orateur met-il en avant dans sa leçon de moralité ?
4. Quels sont les contre-arguments de Marjane ?
5. L'habillement et la tenue de garçons justifient-ils la réponse de Marjane ?
6. Comment réagit la grand-mère de Marjane ?

<u>Conclusion :</u>

- Comment peut-on qualifier Marjane, sa mère et sa grand-mère ?
- En vous basant sur la planche que nous avons étudiée en classe, vous direz si le film est une bonne adaptation de la BD.

Exercice d'écriture d'invention possible : Rédiger une critique du film

a) Constituer un corpus de critiques du film :

- Le Monde : http://www.lemonde.fr/culture/article/2007/05/24/persepolis-ou-la-douleur-intime-de-l-exil_914422_3246.html
- Les Inrockuptibles : http://www.lesinrocks.com/cine/cinema-article/t/34782/date/2007-06-27/article/persepolis/
- Télérama : http://www.telerama.fr/cinema/films/persepolis,303932,critique.php
-

b) Question : ces articles défendent-ils le même avis sur le film ?

c) Invention : vous êtes journaliste à Charhebdo et vous écrivez une critique du film *Persepolis*. Vous montrerez en particulier en qui le film met particulièrement en valeur la situation de la femme iranienne. Vous respecterez les règles de présentation et de rédaction d'une critique cinématographique. Votre travail présentera au moins trois arguments et des exemples précis. Il fera entre 20 et 30 lignes.

Séance n° 16 : Devoir sur table, Sujet EAF n°2

Corpus :

Texte A - Victor Hugo, « Melancholia », *Les Contemplations*, 1856.
Texte B - Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862.
Texte C - Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862.

Texte A - Victor Hugo, «Melancholia», *Les Contemplations*, 1856.

Écoutez. Une femme au profil décharné,
Maigre, blême, portant un enfant étonné,
Est là qui se lamente au milieu de la rue.
La foule, pour l'entendre, autour d'elle se rue.
Elle accuse quelqu'un, une autre femme, ou bien
Son mari. Ses enfants ont faim. Elle n'a rien;
Pas d'argent; pas de pain; à peine un lit de paille.
L'homme est au cabaret pendant qu'elle travaille.
Elle pleure, et s'en va. Quand ce spectre a passé,
O penseurs, au milieu de ce groupe amassé,
Qui vient de voir le fond d'un cœur qui se déchire,
Qu'entendez-vous toujours ? Un long éclat de rire.

Cette fille au doux front a cru peut-être, un jour,
Avoir droit au bonheur, à la joie, à l'amour.
Mais elle est seule, elle est sans parents, pauvre fille !
Seule ! - n'importe ! elle a du courage, une aiguille !
Elle travaille, et peut gagner dans son réduit,
En travaillant le jour, en travaillant la nuit,
Un peu de pain, un gîte, une jupe de toile.
Le soir, elle regarde en rêvant quelque étoile,
Et chante au bord du toit tant que dure l'été.
Mais l'hiver vient. Il fait bien froid, en vérité,
Dans ce logis mal clos tout en haut de la rampe;
Les jours sont courts, il faut allumer une lampe;
L'huile est chère, le bois est cher, le pain est cher.
O jeunesse ! printemps ! aube ! en proie à l'hiver !
La faim passe bientôt sa griffe sous la porte,
Décroche un vieux manteau, saisit la montre, emporte

Les meubles, prend enfin quelque humble bague d'or;
Tout est vendu ! L'enfant travaille et lutte encor;
Elle est honnête; mais elle a, quand elle veille,
La misère, démon, qui lui parle à l'oreille.
L'ouvrage manque, hélas ! cela se voit souvent.
Que devenir ? Un jour, ô jour sombre ! elle vend
La pauvre croix d'honneur de son vieux père, et pleure;
Elle tousse, elle a froid. Il faut donc qu'elle meure !
A dix-sept ans ! grand Dieu ! mais que faire ?... - Voilà
Ce qui fait qu'un matin la douce fille alla
Droit au gouffre, et qu'enfin, à présent, ce qui monte
A son front, ce n'est plus la pudeur, c'est la honte.
Hélas, et maintenant, deuil et pleurs éternels !

Texte B - Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862.

[Dans ce roman, Fantine, modeste couturière à domicile, rencontre de plus en plus de difficultés financières pour nourrir sa fille Cosette, qu'elle a été obligée de confier à un couple de gens malhonnêtes et rusés, les Thénardier. Pour payer les frais d'une maladie inventée par ces derniers, Fantine doit vendre ses cheveux, puis deux dents. C'est ainsi que Marguerite, une collègue de travail, la découvre un matin.]

Fantine depuis la veille avait vieilli de dix ans.

— Jésus ! fit Marguerite, qu'est-ce que vous avez Fantine ?

— Je n'ai rien, répondit Fantine. Au contraire. Mon enfant ne mourra pas de cette affreuse maladie, faute de secours. Je suis contente.

En parlant ainsi, elle montrait à la vieille fille deux napoléons(1) qui brillaient sur la table.

— Ah, Jésus Dieu ! dit Marguerite. Mais c'est une fortune ! Où avez-vous eu ces louis d'or ?

— Je les ai eus, répondit Fantine.

En même temps elle sourit. La chandelle éclairait son visage. C'était un sourire sanglant. Une salive rougeâtre lui souillait le coin des lèvres, et elle avait un trou noir dans la bouche.

Les deux dents étaient arrachées.

Elle envoya les quarante francs à Montfermeil(2).

Du reste c'était une ruse des Thénardier pour avoir de l'argent. Cosette n'était pas malade.

Fantine jeta son miroir par la fenêtre. Depuis longtemps elle avait quitté sa cellule(3) du second pour une mansarde fermée d'un loquet sous le toit ; un de ces galetas(4) dont le plafond fait angle avec le plancher et vous heurte à chaque instant la tête. Le pauvre ne peut aller au fond de sa chambre comme au fond de sa destinée qu'en se courbant de plus en plus. Elle n'avait plus de lit, il lui restait une loque qu'elle appelait sa couverture, un matelas à terre et une chaise dépaillée. Un petit rosier qu'elle avait s'était desséché dans un coin, oublié. Dans l'autre coin, il y avait un pot à beurre à mettre l'eau, qui gelait l'hiver, et où les différents niveaux de l'eau restaient longtemps marqués par des cercles de glace. Elle avait perdu la honte, elle perdit la coquetterie. Dernier signe. Elle sortait avec des bonnets sales. Soit faute de temps, soit indifférence, elle ne raccommodait plus son linge. A mesure que les talons s'usaient, elle tirait ses bas dans ses souliers. Cela se voyait à de certains plis perpendiculaires. Elle rapiéçait son corset(5), vieux et usé, avec des morceaux de calicot(6) qui se déchiraient au moindre mouvement. Les gens auxquels elle devait(7), lui faisaient « des scènes », et ne lui laissaient aucun repos. Elle les trouvait dans la rue, elle les retrouvait dans son escalier. Elle passait des nuits à pleurer et à songer. Elle avait les yeux très brillants et elle sentait une douleur fixe dans l'épaule, vers le haut de l'omoplate gauche. Elle toussait beaucoup. Elle haïssait profondément le père Madeleine(8), et ne se plaignait pas. Elle cousait dix-sept heures par jour; mais un entrepreneur du travail des prisons, qui faisait travailler les prisonnières au rabais, fit tout à coup baisser les prix, ce qui réduisit la journée des ouvrières libres à neuf sous. Dix-sept heures de travail, et neuf sous par jour ! Ses créanciers étaient plus impitoyables que jamais. Le fripier, qui avait repris presque tous les meubles, lui disait sans cesse : Quand me payeras-tu coquine ? Que voulait-on d'elle, bon Dieu ! Elle se sentait traquée et il se développait en elle quelque chose de la bête farouche. Vers le même temps, le Thénardier lui écrivit que décidément il avait attendu avec beaucoup trop de bonté, et qu'il lui fallait cent francs, tout de suite; sinon qu'il mettrait à la porte la petite Cosette, toute

convalescente de sa grande maladie, par le froid, par les chemins, et qu'elle deviendrait ce qu'elle pourrait, et qu'elle crèverait, si elle voulait.

— Cent francs, songea Fantine ! Mais où y a-t-il un état(9) à gagner cent sous par jour ?

— Allons ! dit-elle, vendons le reste. L'infortunée se fit fille publique(10).

1.deux napoléons : pièces d'or. 2. Montfermeil : village où habitent les Thénardier avec Cosette. 3. cellule ; petite chambre. 4. galetas : logement misérable et sordide sous les toits. 5. corset : gaine lacée en tissu résistant, qui serre la taille et le ventre des femmes. 6. calicot : toile de coton assez grossière. 7. devait : devait de l'argent 8. père Madeleine : monsieur Madeleine, riche industriel, ancien employeur de Fantine qu'elle rend, à tort, responsable de la perte de son emploi précédent. 9. état : métier 10. fille publique : prostituée.

Texte C - Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862.

[*Le texte B est la fin d'un chapitre. Le texte C est le début du chapitre suivant.*]

Qu'est-ce que c'est que cette histoire de Fantine ? C'est la société achetant une esclave.

À qui ? À la misère.

À la faim, au froid, à l'isolement, à l'abandon, au dénuement. Marché douloureux. Une âme pour un morceau de pain. La misère offre, la société accepte.

La sainte loi de Jésus-Christ gouverne notre civilisation, mais elle ne la pénètre pas encore. On dit que l'esclavage a disparu de la civilisation européenne. C'est une erreur. Il existe toujours, mais il ne pèse plus que sur la femme, et il s'appelle prostitution.

Il pèse sur la femme, c'est-à-dire sur la grâce, sur la faiblesse, sur la beauté, sur la maternité. Ceci n'est pas une des moindres hontes de l'homme.

Au point de ce douloureux drame où nous sommes arrivés, il ne reste plus rien à Fantine de ce qu'elle a été autrefois, Elle est devenue marbre en devenant boue. Qui la touche a froid. Elle passe, elle vous subit et elle vous ignore; elle est la figure déshonorée et sévère. La vie et l'ordre social lui ont dit leur dernier mot. Il lui est arrivé tout ce qui lui arrivera. Elle a tout ressenti, tout supporté, tout éprouvé, tout souffert, tout perdu, tout pleuré. Elle est résignée de cette résignation qui ressemble à l'indifférence comme la mort ressemble au sommeil. Elle n'évite plus rien. Elle ne craint plus rien. Tombe sur elle toute la nuée et passe sur elle tout l'océan! que lui importe! c'est une éponge imbibée.

Elle le croit du moins, mais c'est une erreur de s'imaginer qu'on épuise le sort et qu'on touche le fond de quoi que ce soit.

Séries générales :

I. Vous répondrez d'abord à la question suivante. (4 points)

Quelle est la visée commune à ces trois textes ?

II. Vous traiterez ensuite un de ces trois sujets d'écriture. (16 points)

Commentaire : Vous ferez le commentaire de l'extrait des *Misérables* de Victor Hugo (texte B)

Dissertation :

Un écrivain peut-il, par ses œuvres, contribuer à l'amélioration de la société ? Vous appuierez votre réflexion sur les textes du corpus, ainsi que sur vos connaissances littéraires et vos lectures personnelles.

Écriture d'invention :

En réponse à des critiques qui lui reprocheraient d'avoir engagé la littérature dans le combat politique, Victor Hugo écrit un article où il défend le choix de tout écrivain de mettre la littérature au service de grandes causes. Vous rédigerez cet article. Vous développerez au moins quatre arguments, vous vous appuierez sur les exemples précis en évitant les anachronismes. Votre travail fera au moins 50 lignes.

Séries technologiques :

I. Vous répondrez d'abord aux questions suivantes (6 points)

1. Dans les textes du corpus que dénonce chaque auteur à travers les deux personnages féminins? Justifiez votre réponse. (3 points)

La réponse à cette question doit être rédigée mais brève, de l'ordre d'une demi-page ou d'une page, au maximum.

2. Dans les textes A et B, montrez les différences de réaction de ces deux femmes face à l'adversité. Justifiez votre réponse. (3 points)

La réponse à cette question doit être rédigée mais brève, de l'ordre d'une demi-page ou d'une page, au maximum.

II. Vous traiterez ensuite un de ces trois sujets d'écriture. (14 points)

Commentaire

Vous commenterez le texte de Victor Hugo (texte B) de "Fantine jeta son miroir par la fenêtre" à la fin du texte, à partir du parcours de lecture suivant :

- Comment Hugo montre-t-il que la société pousse inévitablement Fantine à la prostitution ?
- Quel effet produit sur le lecteur la description des différentes étapes de la déchéance matérielle, physique et morale de Fantine ?

Dissertation

Pensez-vous qu'il est plus efficace de défendre une cause ou de dénoncer une injustice à travers un personnage inventé, comme le font Victor Hugo et les autres auteurs du corpus ?

Vous répondrez dans un développement argumenté, en vous appuyant sur les textes du corpus, les œuvres étudiées en classe ou lues personnellement, ainsi que, éventuellement, sur des exemples empruntés à d'autres formes d'art, y compris le cinéma.

Invention :

« Elle passait des nuits (…) à songer (doc B). Ecrivez le monologue intérieur de Fantine qui viendrait s'insérer à cet endroit du texte de Hugo.